

ADDENDA

Garantie / entretien
Warranty / maintenance

Conditions de garantie des produits

Conformément à nos conditions générales de ventes, ce produit bénéficie d'une garantie légale de conformité pendant une durée de deux ans à compter de sa livraison. Cette garantie est offerte par « crahayjamaigne SRL » entreprise ayant son siège social rue du Rond-Thier 5A, 4960 Malmedy, (Belgique) inscrite à la BCE sous le n°0480.053.790, directement ou par l'intermédiaire de ses représentants et agents, ci-après dénommée « CJ-ADDENDDA ».

La garantie ADDENDDA dont il est question intervient uniquement dans le cas de défauts de fabrication et/ou de qualité du produit.

La garantie ne couvre donc pas les défauts apparents et/ou une détérioration du produit en raison d'un usage anormal ou d'une usure normale de nos objets.

La garantie est également exclue dans le cas de dommages qui seraient liés à une utilisation ou une installation non conforme aux instructions de la notice de montage du produit.

La garantie ne s'appliquera pas non plus dans le cas où le client n'apprécierait plus la couleur, le grain, les veines ou la structure du bois, de l'aluminium, de la céramique ou des autres matériaux en raison d'une altération normale et ou naturelle.

S'agissant précisément du bois, le fait que de légères fissures puissent apparaître avec le temps constitue une usure normale de l'objet.

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de la garantie, les vices ou défauts constatés doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de ADDENDDA dans un délai de 8 jours calendriers suivant leur découverte. Cette déclaration doit être transmise par courriel, être accompagnée des preuves correspondantes (notamment de la date de découverte desdits défauts et/ou vices) et faire l'objet d'un accusé de réception de la part de ADDENDDA.

Afin que la garantie puisse être acquise, le client devra présenter au vendeur un document valable prouvant son achat et devra également démontrer une utilisation et une installation correcte du produit.

En complément de la garantie de deux ans, ADDENDDA offre la possibilité supplémentaire d'obtenir le remplacement du produit ou sa restitution contre remboursement du prix selon les conditions prévues dans ses conditions générales de vente.

Entretien général des matériaux

Pour l'entretien de nos objets nous vous recommandons d'appliquer un traitement différent selon le type de matériaux :

- Pour les éléments en bois, nous vous recommandons de régulièrement dépoussiérer ces éléments et de respecter le sens du fil du bois lors du nettoyage. Vous pouvez occasionnellement utiliser de l'eau claire pour légèrement humidifier un chiffon doux non abrasif.

- Pour les éléments en aluminium poudrés, n'utilisez que de l'eau pure froide, additionnée d'un peu de produit de nettoyage aussi neutre que possible (pH 7) avec des tissus, torchons ou micro-fibres qui doivent être non abrasif ou éventuellement une brosse souple. N'utilisez pas de solvants qui contiennent des esters, cétones, polyalcools, composés aromatiques, étherglycols ou hydrocarbures halogénés ou similaires.

- Pour les éléments en corian, servez-vous d'un chiffon non abrasif humide et d'un détergent doux en spray ou d'un dégraissant ménager standard. Nettoyez toujours en effectuant un mouvement circulaire.

- Pour l'entretien des objets en céramique, évitez l'usage du lave-vaisselle et privilégiez l'utilisation d'un chiffon doux et non abrasif conjointement avec un produit de nettoyage approprié, également doux et non abrasif. Évitez l'usage de produits abrasifs, qui pourraient endommager la délicatesse de la surface.

Product warranty terms

According to our general terms of sale, this product benefits from a legal conformity warranty for a duration of two years from the date of delivery. This warranty is provided by "crahayjamaigne SRL," a company with its registered office at Rue du Rond-Thier 5A, 4960 Malmedy, Belgium, registered with the BCE under number 0480.053.790, directly or through its representatives and agents, hereinafter referred to as "CJ-ADDENDDA."

The ADDENDDA warranty in question only applies in the case of manufacturing and/or quality defects in the product. Therefore, the warranty does not cover apparent defects and/or deterioration of the product due to abnormal use or normal wear and tear of our items.

The warranty is also excluded in the case of damages related to non-compliant use or installation according to the product's assembly instructions. The warranty will not apply if the customer no longer appreciates the color, grain, veins, or structure of wood, aluminum, ceramic, or other materials due to normal and/or natural alteration.

Specifically regarding wood, the fact that slight cracks may appear over time constitutes normal wear and tear of the item.

To invoke the benefit of the warranty, any observed defects must be reported to ADDENDDA within 8 calendar days following their discovery. This report must be transmitted by email, accompanied by corresponding evidence (including the date of discovery of said defects and/or faults), and receive an acknowledgment of receipt from ADDENDDA.

For the warranty to be valid, the customer must present the seller with a valid document proving their purchase and also demonstrate the correct use and installation of the product.

In addition to the two-year warranty, ADDENDDA offers the additional option of obtaining the replacement of the product or its refund according to the conditions specified in its general terms of sale.

General maintenance of materials

For the maintenance of our items, we recommend applying different treatments depending on the type of materials:

- For wooden elements, we recommend regularly dusting these elements and following the grain of the wood during cleaning. You can occasionally use clear water to lightly moisten a soft, non-abrasive cloth.

- For powder-coated aluminum elements, use only cold pure water, combined with a small amount of cleaning product as neutral as possible (pH 7) with fabrics, cloths, or microfibers that must be non-abrasive or, if necessary, a soft brush. Do not use solvents that contain esters, ketones, polyalcohols, aromatic compounds, ether glycols, or halogenated hydrocarbons or similar.

- For Corian elements, use a non-abrasive damp cloth and a mild spray detergent or standard household degreaser. Always clean in a circular motion.

- For the maintenance of ceramic items, avoid using the dishwasher and prefer the use of a soft, non-abrasive cloth together with a suitable, also soft and non-abrasive cleaning product. Avoid the use of abrasive products, which could damage the delicacy of the surface.